# Dans la presse à faible tirage

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1967)**

Heft 71

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1029149

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

**Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

**http://www.e-periodica.ch**

# Dans la presse à faible tirage

**Chez les syndicats**

C'est avec le sourire que nous avons lu dans le journal des fonctionnaires des P.T.T. et des Douanes la note suivante :

« Sous la souriante présidence de notre ami Jean Möri, les rédacteurs des périodiques de langue française se sont réunis à Lausanne, autour d'un pot de blanc comme il convient, et ont décidé de publier désormais chaque mois une page commune... Nous espérons que les lecteurs s'en accommoderont et qu'ils feront bon accueil à cet essai romand de coordination syndicale ».

Certainement que les lecteurs s'en accommoderont de cette page mensuelle, et même qu'ils applaudiront si cet essai est un premier pas. En effet, le but n'est pas seulement d'économiser des frais inutiles (le même texte étant aujourd'hui recomposé dans plusieurs imprimeries), mais surtout de permettre la création d'une équipe rédactionnelle professionnelle de qualité, animant un grand hebdomadaire dont le mouvement syndical a besoin; les Coopératives et Migros pourraient-elles se passer aujourd'hui de leur périodique ?
Après les élections zuricoises et le succès des indépendants l'on s'est peut-être interrogé même en Suisse allemande sur l'utilité pour un mouvement politique ou économique d'une presse largement diffusée et combative.

**Dans la gauche alémanique**

La « Rote Revue » sur couverture rouge est devenue « Profil » sur couverture grise. Des intellectuels suisses alémaniques s'y expriment. Ils formulent le vœu de pouvoir librement, en toute indépendance à l'égard du parti socialiste, se livrer à des réflexions qui n'engagent pas l'officialité politique, mais qui soient une utile recherche intellectuelle.

**Au Tessin**

Un nouveau périodique « Politica nuova » (case postale 319, 6501 Bellinzona, CCP 65-5820; abonnement Fr. 10.—) a été lancé. Un de ses collaborateurs nous le présente :

« Il est souvent étonnant de constater comme la volonté d'expression de la gauche sait surmonter les difficultés matérielles et morales. On l'a vu dans les périodes d'oppression. Mais même dans une démocratie qui connaît la liberté de presse comme la Suisse, il n'est pas toujours facile de s'exprimer : vouloir l'assurer signifie, presque toujours, payer de sa poche, d'une part, et de l'autre affronter des réactions irrationnelles qui surgissent dans les milieux opposés et, malheureusement parfois, dans la gauche même.
Si l'on sait que le Tessin est un canton si politiquement statique que depuis trente ans les rapports de force entre partis ne changent plus; si, d'autre part, on sait qu'il existe quatre quotidiens de parti et deux quotidiens indépendants, plus un nombre imprécis de périodiques politiques, syndicaux, régionaux et folkloriques, la parution, fin 1965, d'une revue trimestrielle « politique et culturelle », « Politica nuova », apparaît bien comme une gageure. D'autant plus qu'on la voyait, dès son premier numéro, partir durement à l'assaut non seulement de la politique officielle tessinoise, non seulement des partis bourgeois, mais aussi du groupe dirigeant du parti socialiste tessinois qui défendait l'alliance avec les radicaux. « Politica nuova » proposait le refus des contraintes de l'alliance radicale, et cherchait ses exemples dans la nouvelle gauche en Italie, en France, en Suisse. « Domaine public » n'a pas été son moindre point de référence.
Quel est le résultat ? Presque dans les délais, le cinquième numéro est sorti, commençant une nouvelle série bimestrielle. Le tirage est à 1000 exemplaires, les abonnements dépassent le chiffre de 600. Mais, surtout, le groupe de « Politica nuova » — mené par Werner Carobbio, de Lumino — a vu triompher ses thèses sur l'initiative autonome du parti socialiste et sur la rupture de l'alliance avec les radicaux qui a été décidée par le Congrès du parti; ce groupe est maintenant fortement représenté dans les organes du parti et dans le groupe socialiste au Grand Conseil.
» Il a fallu une lutte serrée, mais « Politica nuova » a su agir au bon moment. Il s'agit d'une expérience utile à suivre, au moins parce qu'elle démontre que ce moyen très vieux — la revue d'opinion — n'est pas si dépassé qu'on le dit dans l'ère du conditionnement des masses : dans la mesure où il permet à un groupe de se réunir, de se donner une ligne et de la traduire en action ».

# Le refus de naturaliser

Des centaines de milliers d'étrangers travailleront chez nous en permanence. Leurs enfants naissent dans le pays, grandissent avec les nôtres, acquièrent des réflexes indigènes; il serait donc de bonne politique et de naturelle loyauté de leur faciliter l'acquisition de la nationalité suisse.
Mais l'acquisition de la nationalité suisse est régie par une loi fédérale qui date de 1952. C'est dire qu'elle a été élaborée dans l'atmosphère d'après guerre et de repliement sur soi et qu'elle aggrava notablement les conditions exigées jusqu'alors. En 1920, la durée minimale de résidence requise était de six ans, elle a été portée à douze ans en 1952. Aux exigences fédérales s'ajoutent les exigences cantonales, 25 règlements différents, et communales, 3095 prescriptions. Que d'obstacles administratifs et financiers !
Ces mesures restrictives ont immédiatement porté effet. Depuis 1952, la moyenne des naturalisations n'excède pas 3000.
Une modification de la loi, raisonnable, serait d'accorder aux enfants étrangers, de père et mère étrangers, qui ont vécu dix ans dans le pays, les mêmes facilités qu'aux enfants étrangers, nés de mère suisse. La loi de 1952 prévoit pour ceux-ci une naturalisation facilitée : contact avec une seule autorité, la Confédération qui consulte les Cantons, et gratuité.
Les intentions du législateur étaient donc d'assouplir la loi, notamment en faveur des enfants étrangers. Le correspondant à Berne de la « Tribune de Lausanne » nous apprend que, dans le rapport de gestion, le Département de justice et police renseigne sur les travaux en cours.
Or on lit avec stupéfaction qu'une majorité de cantons, soit 14, « parmi lesquels ceux qui sont les plus touchés par l'excès de population étrangère se sont opposés au projet d'une loi fédérale instituant une naturalisation facilitée pour les enfants étrangers élevés en Suisse ».
Il y a pourtant, aussi, une majorité de cantons qui se plaignent au nom des impératifs de leur développement économique de la rigueur des décisions fédérales qui limitent et briment leur expansion. S'ils veulent des travailleurs, alors pourquoi ne veulent-ils pas les assimiler ? Quelle est leur logique ? Celle de l'égoïsme, de la peur ?
Et surtout la conception que les Suisses se font de la naturalisation repose sur une idée fausse. Dans sa thèse sur « les travailleurs étrangers, chance et tourment de la Suisse », (Payot, 1966), M. Hermann-Michel Hagmann qui s'appuie sur d'autres travaux de sociologie, le souligne avec beaucoup de justesse :

« L'erreur est souvent commise en Suisse de considérer la naturalisation comme le couronnement du processus d'assimilation. En fait l'expérience démontre qu'elle ne constitue qu'une étape vers l'intégration définitive. Selon M. Ruth, par exemple, de nouveaux progrès ne peuvent même se produire que par la naturalisation. »

L'attitude négative de 14 gouvernements cantonaux est incompréhensible. Il serait bon que partout, dans les Grands Conseils, des interpellations obligent chaque exécutif cantonal à définir sa politique en la matière.

# Les illusions de la croissance

Les hommes d'affaires ont pris l'habitude des graphiques ascendants. On conçoit d'autre part que les ressources inventives de l'homme sont telles, ses besoins si nombreux, ses désirs si vastes, son goût du gapillage si poussé que la satisfaction de ses appétits stimulera longtemps encore l'économie.
Mais il s'agit là d'une vérité très générale: l'ensemble des activités humaines progressera. Or chacun croit qu'elle s'applique à son cas particulier; tout industriel s'imagine qu'il possède un droit à la progression du chiffre d'affaires; désormais quand il parle de ralentissement, ce n'est plus au sens ordinaire du mot (on ralentit quand on avance moins vite que précédemment) non ! ralentir signifie dans le vocabulaire économique contemporain qu'on accélère moins vite qu'antérieurement.
Ce thème de réflexion est développé entre autres dans la dernière « Lettre du Gothard », rédigée par Philippe Müller.
Cette lettre est une conversation d'hommes qui occupent des postes de responsabilité. Pendant la guerre, ils s'étaient groupés dans cette ligue (le mot est d'époque) du Gothard (l'époque, c'était pour le pays le réduit national). Mais aujourd'hui que pensent ces « Vieux Suisses » à l'heure où nous sommes entraînés dans un mouvement qui ne nous permettra plus jamais d'avoir une vie nationale séparée du monde ?
Nous avons aimé les réflexions sur la croissance, que nous citons comme une bonne feuille :

« Je rentre de l'étranger. La ville au monde où l'aménagement du trafic est le plus poussé est sans doute Chicago. De l'aéroport à la ville, des voies expresses quadruples canalisent le trafic. Eh bien ! la voiture que j'avais louée marchait au pas dans une file qui atteignait 10 kilomètres. J'ai demandé au chauffeur s'il y avait eu un accident, pour que nous avancions si lentement. Mais non, il m'a ri au nez : c'est tous les jours ainsi.
A partir d'un certain point, les choses deviennent simplement **folles.** Restons-en à cet exemple. On a pu calculer, pour l'Angleterre, le moment où les autos produites recouvriraient exactement tous les mètres carrés des routes existantes, et de celles que l'on aura construites entre-temps; c'est dans les années 70, après-demain. Ainsi, par une extrapolation simple, en fonction de chiffres déjà excessifs actuellement, on arrive à l'étouffement. Or, et c'est là l'essentiel de ce que je veux dire, l'économie moderne a besoin de produire des autos, encore des autos, et de formidables crises tomberaient sur nous si nous devions d'un jour à l'autre stopper cette production.
» Ainsi, tout se passe comme si nous allions à toute vitesse vers un point où les choses nous échappent. N'oublions pas que la croissance actuelle s'exprime en pourcents, 5 %, 4 %, même 3,5 %; c'est dire que les valeurs absolues ne cessent de croître. 4 % aujourd'hui, c'est quatre ou cinq fois l'équivalent, en production, des 4 % d'il y a trente ans. Ainsi, il viendra un moment, et il n'est pas éloigné, où l'augmentation annuelle demanderait plus de biens que l'on n'en peut effectivement produire. »

# M. Reverdin (suite)

delà des frontières. Nous ne cachâmes pas notre satisfaction, nous l'extériorisâmes. Nous étions heureux que les autres, les Six, n'aient plus à entrer en matière. S'ils nous avaient répondu, nous les aurions jugés non pas prévenants, mais collants comme une fille à qui la politesse exige qu'on se présente et qui prend une civilité pour une déclaration.
Donc, à notre satisfaction, tout en resta là, en 1963. Pourquoi, alors, aujourd'hui, ces faits d'histoire contemporaine étant connus de chacun, se chercher des excuses minables ? D'abord elles trahissent on ne sait quel sentiment de culpabilité, qui n'est pas de mise; et puis ces justifications sont infantiles; c'est pas not' faute, c'est eux, disons-nous, en reniflant nos fausses larmes. Pour tromper qui ?